



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Mercredi 13 juillet 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Assurances : mouvement des cadres dirigeants des compagnies publiques

Un mouvement touchant cinq présidents directeurs généraux (P-dg) des compagnies publiques d'assurance et de réassurance a été opéré mardi, indique un communiqué du ministère des Finances.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finance islamique/BADR: plus de 7,5 milliards de dinars d'épargne déposés en une année

Un montant global de plus de 7,5 milliards de DA d'épargne a été déposé aux différents guichets et agences dédiés à la finance islamique de la Banque de développement rurale (BADR) à l'échelle nationale en une année d'activité, ont annoncé, mardi à Tizi-Ouzou, les représentants de cet organisme financier.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Le pétrole algérien s'est apprécié de plus de 13 dollars en juin](#)

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 13,03 dollars en juin dernier par rapport à mai, soutenus notamment par la hausse de la demande, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).



[Compagnies publiques d'assurance : Cinq nouveaux PDG nommés](#)

Cinq importantes compagnies publiques d'assurances et de réassurances changent de dirigeants, à l'issue des Assemblées générales extraordinaires. BENMICIAL Youcef a été désigné au poste de Président Directeur Général de la Société Nationale d'Assurance (SAA). SAIS Nacer et SEBA Hadj Mohamed occupent désormais les mêmes fonctions respectivement à la Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) et à la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR). BENSEIDI Abdellah, assumera les charges de Président Directeur Général de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) LAICHE Zohir à la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX).



[Assurances : mouvement des cadres dirigeants des compagnies publiques](#)

Un mouvement touchant cinq présidents directeurs généraux (P-dg) des compagnies publiques d'assurance et de réassurance a été opéré mardi, rapporte l'agence officielle citant un communiqué du ministère des Finances.



Finance islamique-BADR : L'épargne en plein essor

Un montant global de plus de 7,5 milliards de DA d'épargne a été déposé aux différents guichets et agences dédiés à la finance islamique de la Banque de développement rurale (BADR) à l'échelle nationale en une année d'activité, ont annoncé, hier à Tizi Ouzou, les représentants de cet organisme financier.



Douanes : 60.000 comprimés psychotropes saisis à Maghnia

Les services des douanes, en coordination avec les dispositifs de sécurité, ont saisi 60.000 comprimés psychotropes ainsi que trois véhicules, a indiqué lundi, un communiqué de la Direction générale des douanes.



L'euro atteint la parité avec le dollar : Une première depuis 2002

L'euro est tombé hier à un dollar, seuil qui n'avait pas été atteint depuis l'année de sa mise en circulation il y a deux décennies. Les investisseurs privilégiaient le billet vert, valeur refuge, qui a gagné près de 14% depuis le début de l'année et s'est brièvement échangé à un dollar pour un euro vers 09H50 GMT (10H50 à Alger), un sommet depuis décembre 2002.



Finance islamique: plus de 7,5 milliards de DA d'épargne déposés auprès de la BADR

Un montant global de plus de 7,5 milliards de DA d'épargne a été déposé aux différents guichets et agences dédiés à la finance islamique de la Banque de développement rurale (BADR) à l'échelle nationale en une année d'activité, ont annoncé, mardi à Tizi-Ouzou, les représentants de cet organisme financier.



Analyse : Qui gagne, qui perd ?

A qui profite la guerre en Ukraine ? A l'industrie de l'armement. Mais, dans son horrible aspect humain, la guerre n'a jamais fait de gagnant, mais de notre temps, celui qui en ressort plus fort sur le plan économique aurait tiré son épingle du jeu. Dans cette guerre en Ukraine, c'est l'Europe qui paie le prix fort dans son engagement contre la Russie, notamment en se lançant dans une guerre économique où elle ne fait pas le poids. Selon une déclaration du vice-président de la Commission européenne, les prochaines prévisions de la Commission européenne, attendues jeudi, devraient montrer un ralentissement de la croissance et une hausse de l'inflation.

DZAIR SCOOP

Assurance : voyages des cadres supérieurs des entreprises publiques

Un déménagement touchant cinq directeurs exécutifs (PDG) de sociétés publiques d'assurance et de réassurance a eu lieu mardi, selon un communiqué du ministère des Finances.

DZAIR SCOOP

Finance Islamique / BADR : plus de 7,5 milliards de dinars d'épargne déposés en un an

Un montant total de plus de 7,5 milliards de dinars d'épargne a été déposé aux différents guichets et organismes dédiés à la finance islamique de la Banque de développement rural (BADR) au niveau national, en un an d'activité, ont-ils annoncé mardi. , les représentants de cet organisme financier.



"الشروق" تنشر الهيكل الجديدة للمديرية العامة للأماك الوطنية

رقمنة الخدمات العقارية وتبسيط إجراءات تسليم الدفاتر

وضعت المديرية العامة للأماك الوطنية، تنظيما جديدا لمصالحها الخارجية، ارتكز على ثلاث مميزات، حيث تم دمج مصالح مسح الأراضي والحفظ العقاري في إدارة واحدة، وإنشاء هياكل جديدة على جميع المستويات، وإسناد مهام تسيير الموارد البشرية والعمليات الميزانية للمديريات الجهوية.



تتجاوز قيمتها مليار سنتيم: شروط جديدة لقروض الشباب

حددت الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية "أناد" شروط الاستفادة من قرض تتجاوز قيمته مليار سنتيم الذي أعلن عنه الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالمؤسسات المصغرة، نسيم ضيافات قبل أسبوع. وتتلخص هذه الشروط، في أن يستفيد من القرض مجموعة من الأشخاص وليس شخصا واحدا، وأن تكافئ قيمة القرض حجم المشروع بعد خضوعه للدراسة من طرف اللجنة المعنية بذلك، وأن يسجل المعنيون بالقرض، باسم شخص معنوي، وأن تحمل الشركة الطالبة للقروض الصيغة القانونية شركة ذات مسؤولية محدود "sarl"، أو تعاونية أو شركة تسمية جماعية "snc".



الخبراء يتوقعون تراجع القدرة الشرائية في أوروبا: لا تأثير لانتهاء الأورو على "الستكوار"!

تعاقد تقريبا سعر صرف الأورو والدولار الأمريكي، الإثنين لأول مرة منذ 20 عاما، حيث أصبح يفصل العمليتين الأوروبية والأمريكية أقل من سنت واحد. وتراجع الأورو حول 1.004 دولار في حدود الثانية زوالا، منخفضا بنحو 12 بالمائة عن قيمته منذ بداية العام، في وقت تكثر المخاوف من حدوث ركود اقتصادي في القارة الأوروبية بسبب ارتفاع معدلات التضخم وحالات عدم اليقين بشأن إمدادات الطاقة بسبب الحرب الروسية الأوكرانية.



تأمينات: حركة للرؤساء المدراء العامين للشركات العمومية

كشف بيان لوزارة المالية عن حركة مست خمسة رؤساء مدراء عامين للشركات العمومية للتأمين وإعادة التأمين، وأوضح البيان أنه "عقب انعقاد اجتماعات الجمعيات العامة غير العادية للشركات العمومية للتأمين وإعادة التأمين، تم القيام بحركة للمسؤولين الرئيسيين الخمسة لهذه الشركات".



إيداع أزيد من 7.5 مليار دينار من المدخرات في بنك بدر خلال سنة

تم إيداع ما يزيد عن 7.5 مليار دينار من المدخرات عبر مختلف الشبايك و الوكالات المخصصة للصيرفة الإسلامية لبنك الفلاحة و التنمية الريفية على المستوى الوطني، خلال سنة واحدة. واعتبر المدير المركزي المكلف بالتدقيق الشرعي لهذا البنك، تومي جمال، في تدخله خلال يوم دراسي حول الصيرفة الإسلامية، من تنظيم المديرية الجهوية لبنك الفلاحة و التنمية الريفية بتيزي وزو بالتنسيق مع المديرية الولائية للشؤون الدينية والأوقاف، أن هذا الحجم من الأموال المودعة "جد ضخم".



تأمينات: حركة للرؤساء المدراء العامين للشركات العمومية

وأوضح بيان لوزارة المالية أنه "عقب انعقاد اجتماعات الجمعيات العامة غير العادية للشركات العمومية للتأمين وإعادة التأمين تم القيام بحركة للمسؤولين الرئيسيين الخمسة لهذه الشركات". وعليه، تضيف الوزارة، تم تعيين يوسف بن ميسية بمنصب الرئيس المدير العام لشركة التأمين الوطنية، في حين تم تعيين السيد ناصر سايس رئيسا مديرا عاما للشركة الجزائرية للتأمينات.

TIZI OUZOU

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

«Finance Islamique», tel était le thème d'une conférence organisée, hier, au siège du Centre de loisirs scientifiques de Tizi Ouzou par la BADR (Banque agricole de développement rural) et animée par d'éminents savants musulmans comme Cheikh Abou Abdessalam, le Dr Saïd Bouziri et le Dr Kamel Bouzidi.

Il convient de signaler que ce rendez-vous, organisé par la BADR en collaboration avec la direction des affaires religieuses de la wilaya, sous le haut patronage du wali, avait pour objectifs de vulgariser le mode de financement selon le droit musulman - celui-ci est adopté par l'Algérie depuis l'an 2000 -, de mobiliser l'épargne des ménages et des opérateurs économiques, d'accompagner financièrement les investisseurs de la région, de s'assurer de la conformité à la charia des opérations relevant de la finance islamique et l'offre de produits d'assurance conformes aux préceptes de la charia (assurance Takaful).

Après l'ouverture des travaux par le directeur régional de la BADR, le premier conférencier à prendre la parole a été le Dr Kamel Bouzidi. Il a revêtu à l'assistance, nombreuse et attentive, que les finances des banques islamiques représentent à peu près 20% de la masse financière globale du monde, «ce qui n'est pas rien». L'intervenant a commencé par signaler l'échec du capitalisme financier, et ce du fait même de son mode fonctionnel, d'où le recours de beaucoup de personnes au système financier musulman puisque l'argent sert à créer de véritables richesses.

Par ailleurs, les financiers musulmans réprovoquent le prêt bancaire avec intérêt puisqu'il est contraire au droit musulman, autrement dit prohibé par l'islam. Le Dr Kamel Bouzidi a également révélé que de nombreux pays européens, à l'exemple de l'Angleterre, de la Fédération de Russie et, dernièrement, de la France, hébergent sur leurs territoires respectifs des banques islamiques et autorisent leur fonctionnalité selon le droit musulman (charia). Le Dr Kamel Bouzidi a indiqué au Jeune Indépendant, suite à une question qui lui a été posée dans ce sens, que même les non-musulmans peuvent avoir recours à la banque islamique pour traiter

leurs affaires. Cependant, ces affaires ne peuvent, en aucun cas, sortir du cadre de la charia.

Pour sa part, le Dr Saïd Bouziri a déclaré que les banques algériennes, en dépit des apparences, ont toujours fonctionné selon les textes du droit musulman. Il a expliqué que c'est la Banque centrale d'Algérie (BA) qui donne, du fait de son statut de garante de la monnaie nationale, les directives et les instructions aux autres banques nationales.

Le Dr Bouziri a également démontré que les lois bancaires algériennes sont strictement conformes au droit musulman. «Toujours est-il, a-t-il précisé, certaines paraissent compliquées et, par conséquent, pour les comprendre, il faut faire un effort dans ce sens». En effet, il y a des lois contenant plus d'une centaine d'articles et si un cas bien défini se présente, il faudrait faire lecture et interprétation d'une multitude d'articles. C'est le cas de la loi 75-59 relative au code

civil, où il est consacré à un chapitre des articles allant du n°53 jusqu'à l'article 673.

Par ailleurs, les intervenants ont souligné, à l'unanimité, que ceux qui critiquent le mode fonctionnel de la banque islamique ont tort car ils n'ont pas pris le temps nécessaire pour étudier en profondeur les textes de loi la régissant.

Il convient enfin de noter que lors des débats, les conférenciers, dans un langage simple, ont expliqué la fonctionnalité de la banque islamique ainsi que la différence de taille existant entre les intérêts et les bénéfices. Si l'intérêt gagné dans le prêt financier est prohibé dans l'islam, car c'est riba (usure), en revanche, le bénéfice gagné de l'action commerciale est licite.

C'est pourquoi le prêt auprès de la banque islamique est interdit. Le seul prêt accordé, qui est sans intérêt, est assuré par la Banque centrale d'Algérie, et ce au profit de gens démunis, lesquels sont

ardemment désireux d'effectuer un pèlerinage aux Lieux saints de l'islam. Ce prêt est appelé «prêt spécial hadj». Hormis cela, le client ou l'usager de la banque islamique peut faire fructifier son argent en participant à des opérations commerciales.

La banque concernée peut participer au financement de son projet jusqu'à un taux maximal de 90%. Les 10% restants doivent être apportés par le client concerné. Il va sans dire que la banque n'est pas garante du succès du projet ou de l'action commerciale.

«Toujours est-il, a expliqué le Dr Kamel Bouzidi, comme toutes les banques du monde, la banque islamique ne fait pas dans l'aventurisme et, par conséquent, ses investissements sont souvent couronnés de succès».

Les conférenciers ont également affirmé qu'un simple citoyen peut déposer son argent auprès de la banque islamique en exigeant que son argent ne serve, en aucun cas, à financer une quelconque

action commerciale ou quelconque projet d'investissement. Dans ce cas, son argent reste intact.

Bien sûr, il jouit du droit de le retirer en entier ou en partie, mais sans intérêt. En définitive, il y a des bénéfices dans une action commerciale ou un projet d'investissement est licite, mais faire de l'intérêt dans le prêt de l'argent est interdit car c'est contraire au droit musulman.

Il convient de noter que beaucoup de pays musulmans ont mis sur pied la banque islamique, et le pays qui a connu un succès foudroyant dans cette dynamique est la Malaisie. S'agissant de l'Algérie, qui a opté aussi pour le système de la banque islamique, et ce conformément à la loi n°03-2020 du 2 avril 2020, le succès commence à se faire sentir. «Et, certainement, nous connaîtrons un succès comme les Malaisiens», a assuré le Dr Saïd Bouziri.

De notre bureau,
Saïd Tisseguine

La FINANCE ISLAMIQUE



COMMENTAIRE

BUREAUCRATIE QUAND TU NOUS TIENS !

Par Ouall Mouterfi

Qui ne s'est, un jour, plaint du sort que lui a fait subir un employé ou responsable administratif, fonctionnaire de la république ou officiant dans une entreprise économique ? Difficile de trouver un tel oiseau rare, tant les frasques de la bureaucratie dans notre pays sont incommensurables. La bureaucratie, dit bien son nom, est le pouvoir de celui qui, bien assis sur sa chaise derrière son bureau, est chargé de contrôler, de vérifier, d'autoriser, de certifier la conformité, et qui peut interpréter à sa guise lois et règlements pour motiver sa décision, que celle-ci soit juste ou inique. Outre ce pouvoir discrétionnaire, la bureaucratie a aussi le don d'exiger toujours plus de documents des citoyens et d'inventer des procédures toujours plus compliquées, jusqu'à faire du moindre acte administratif un véritable labyrinthe dont il détient seul la clé et le secret. Ce type d'organisation a été objet d'études sociologiques depuis longtemps en Europe où elle a sévi, et qui

continue d'être étudiée encore dans de nombreux pays où elle a planté ses griffes. L'administration est sans aucun doute essentielle au fonctionnement de l'État, et le citoyen y trouve grands avantages quand celle-ci se met à son service. Elle se transforme inexorablement en bureaucratie si elle utilise des moyens anachroniques et qu'elle n'a d'autres fonctions que de contrôler pour réprimer et prélever dîmes et taxes, ce qui ouvre aussi la voie à la gangrène de la corruption. L'Algérie a hérité de la bureaucratie française et s'est fourvoyée un temps dans le centralisme bureaucratique à la sauce socialiste, de sorte que cela a généré un mutant hideux et nocif. Ce n'est pourtant pas faute de réformateurs et de réformes. Le phénomène a tellement été dénoncé, ses conséquences étant parfois si désastreuses, que la nécessité s'est finalement imposée de réduire son pouvoir, de jeter plus de transparence et d'insuffler plus de rationalité et d'efficacité dans le fonctionnement de l'appareil administratif. Les nouvelles technologies sont ainsi venues à point nommé pour supporter cette volonté de réformes. La numérisation

facilite grandement les tâches, de plus en plus automatisées, dématérialise les relations, etc. Ces technologies n'auraient toutefois pas pu être déployées sans le nouvel esprit qui anime aujourd'hui les rouages de l'État. Les progrès ont été ainsi, en peu de temps, assez conséquents pour que l'Algérien en savoure déjà les bienfaits. Le citoyen ordinaire ne se débat plus pour se faire établir un document administratif, où qu'il soit, sur le territoire national et même à l'étranger, l'homme d'affaires mène ses projets avec plus de célérité, les entreprises gagnent en compétitivité, etc. En clair, cette débureaucratiation réconcilie le citoyen avec son État et l'économie carbure avec plus d'allant, avec des retombées positives sur tous. Cependant, il y a encore bien du chemin à faire pour débusquer tous les grains de sable qui grippent la machine. Aussi est-il impératif de préserver cet esprit de renouveau et persévérer dans ce salubre assainissement des scories bureaucratiques. C'est, de toutes les façons, le seul chemin qui mène à un État et une société modernes, adaptés aux nouvelles technologies.

■ O. M.

CNR-BDL

Un partenariat pour faciliter les procédures aux retraités

La Caisse nationale des retraites (CNR) et la Banque de développement local (BDL) ont signé, récemment à Alger, une convention visant le rapprochement des services et la facilitation des procédures bancaires au profit des retraités, et ce, dans le cadre du renforcement du partenariat établi entre les deux parties. La convention, qui a été signée par le responsable chargé de la gestion de la CNR, Djaafer Abdelli et le DG de la BDL, Youcef Lalmas, s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux parties et se fixe pour objectif le rapprochement des services et la facilitation des procédures bancaires au profit des retraités, notamment ceux titulaires de comptes bancaires ouverts pour le retrait de leurs pensions et allocations. A cette occasion, Abdelli a affirmé que ce partenariat, en droite ligne de la politique de rapprochement des services du citoyen, visait à «mettre au profit des retraités des services au niveau de leurs aspirations». De son côté, Lalmas a expliqué que le document signé permettait «de verser les pensions et allocations des retraités dans les plus brefs délais et de pouvoir les retirer confortablement». Les retraités peuvent aussi bénéficier de plusieurs services bancaires adaptés aux exigences de l'heure. Il a, dans ce cadre, mis en relief «l'expérience et les moyens» de la BDL qui dispose d'un «système informatique développé et d'une stratégie de numérisation adoptée durant les dernières années», a poursuivi Lalmas.

UN CONSEIL POUR RÉGULER LES IMPORTATIONS

En finir avec une gestion dépassée

Quiproquos, incompréhensions et levées de boucliers. La dernière instruction du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations relative au document de l'Algex requis pour l'importation de produits et marchandises destinés à la revente en l'état, avec tout ce qu'elle a induit comme brouhaha, démontre si besoin est que la gestion du commerce extérieur, notamment les importations, nécessite une grande refonte.

Après les maints et maints mécanismes de restriction des importations qui se sont succédés depuis quelques années, la première baisse dans la perspective du changement de démarche dans la gestion des importations de l'Algérie a été posée lors du Conseil des ministres d'il y a une dizaine de jours. La voie est en effet désormais tracée pour remédier à un état de fait qui, depuis des années, coûte à l'Algérie des déficits de la balance commerciale pour le moins incommodes et, partant, un amenuisement des réserves de change jusqu'à il y a quelques années à peine atteignait des proportions affolantes en raison, entre autres facteurs, des abus d'importations qui plus est dans bien des cas pour une large palette de biens et produits superflus. Des importations de tout et de n'importe quoi réalisées par des opérateurs qui, en fin de compte, n'ont fait que polluer l'environnement dans lequel sont censés évoluer les «vrais» opérateurs économiques, ceux-là mêmes qui ne trouvaient pas accès au financement de leurs importations dont le marché algérien a réellement besoin.

Tel qu'il a été décidé lors du Conseil des ministres d'il y a une dizaine de jours donc, l'Algérie se dotera d'un Conseil supérieur de régulation des importations. Pour ce faire, le gouvernement a été instruit d'élaborer un projet de loi instituant ledit Conseil qui, ainsi, permettra d'en finir avec cette espèce de machine à produire des instructions à tout-va et qui n'a cessé depuis longtemps d'en user et d'en abu-

ser au goût de nombreux opérateurs, dont la dernière docc, relative au fameux quitus délivré par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex). En effet, le 24 avril dernier, dans une note adressée à l'Association des banques et établissements financiers (Abef), le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations exige désormais une autorisation d'Algex portant sur l'importation de produits destinés à la revente en l'état, autorisation attestant que le produit «candidat» à l'importation n'est pas disponible sur le marché domestique. Une instruction enjoignant aux opérateurs économiques de «consulter la plateforme des productions nationales, préalablement à toute opération de domiciliation bancaire, pour vérifier l'indisponibilité des produits à importer sur le marché national».

Une instruction destinée à protéger la production nationale, a-t-on argué du côté du ministère du Commerce mais qui, en fin de compte, a donné lieu à tout un tas d'impondérables pour des producteurs de diverses filières, importateurs d'intrants notamment,

avant de contraindre le ministère de l'Industrie pharmaceutique de réagir puis d'intercéder en faveur des opérateurs du secteur afin que ceux-ci soient exemptés de la présentation du controversé document de l'Algex, l'indisponibilité de plusieurs médicaments, certains de premier secours telle la Ventoline, se heurtant au blocage de conteneurs dans les ports du pays faute de la présentation du quitus de l'Algex. Le ministère de l'Agriculture emboîtera le pas à son pair de l'Industrie pharmaceutique quelque temps plus tard, des agriculteurs faisant état de produits et matériels indispensables à leur activité, tels les semences, les produits phytosanitaires, du matériel d'irrigation et même des produits vétérinaires ayant été interdits de sortie des ports, l'autorisation de l'Algex faisant là également défaut.

Un épisode de la vie économique du pays qui illustre combien la tâche est grande pour mettre de l'ordre dans le commerce extérieur, dont des entrepreneurs, il y a quelques années à peine, réclamaient avec force arguments l'institution d'un ministère ou d'un secrétariat d'État attribué afin de décharger le

ministère du Commerce de la gestion d'un portefeuille d'une importance majeure pour un pays qui fait de son attachement des hydrocarbures un objectif primordial. De là ressort toute l'importance que pourrait revêtir l'institution d'un conseil dont la mission sera de réguler les importations et qui sera chargé «des missions de définition des produits, biens et marchandises destinés au marché national», et dont «le fonctionnement sera interactif, tenant compte de l'augmentation ou de la diminution du produit national». Une institution qui s'impose surtout en ces moments où tous les produits et biens importés le sont, et le seront pour un bout de temps encore, acquies au prix fort en raison de l'inflation sévissant dans les pays partenaires de l'Algérie dans le commerce extérieur. Ainsi, il est apparu clairement que la régulation des importations et leur rationalisation en vue de mieux protéger la production nationale et de préserver nos réserves en devises ne peuvent s'accommoder d'une gestion à travers des notes qui pleuvent sans discontinuer sur l'Abef.

Azadine Maktour

Pétrole: la demande va continuer à croître en 2023

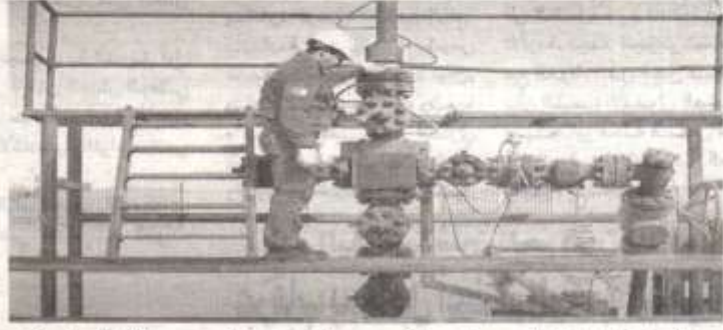


La croissance de la demande de pétrole va se poursuivre en 2023, mais à un rythme un peu moins soutenu, dans une évolution similaire à la croissance économique mondiale, selon une première prévision de l'Opep pour l'an prochain, publiée mardi.

"Pour 2023, la croissance de la demande mondiale de pétrole est attendue à 2,7 millions de barils par jour (mb/j) pour atteindre en moyenne 103 mb/j, les pays de l'OCDE augmentant de 0,6 mb/j et les pays hors de l'OCDE connaissant une croissance de 2,1 mb/j", a estimé l'Opep dans son rapport mensuel de juillet.

La demande en 2023 devrait être soutenue par une "performance économique encore solide des pays grands consommateurs, ainsi que par une amélioration de la situation géopolitique et de la gestion du Covid-19 en Chine", selon l'organisation de pays producteurs. L'Opep se base sur une hypothèse de 3,2% de croissance économique mondiale en 2023, en recul par rapport aux projections de 2022 (3,5%). Pour 2022, la prévision de croissance de la demande est inchangée par rapport au mois dernier, à 3,4 mb/j, pour atteindre en moyenne 100,3 mb/j.

خلال جوان الماضي النفط الجزائري يرتفع بأكثر من 13 دولارا



أما متوسط سعر سلة الأوبك، فقد سجل ارتفاعا بـ3,85 دولار شهر يوليو (3,44%) ليستقر في حدود 117,72 دولار للبرميل مقابل 113,87 دولار شهرا من قبل.

ويأتي هذا الارتفاع في ظرف تميز بارتفاع في أسعار الخام بالسوق العالمية للشهر الثاني على التوالي، مدعمة أساسا به أساسيات السوق البترولية وارتفاع الطلب على الخام، بحسب المنظمة.

وقد أنتجت بلدان الأوبك، 28,716 مليون برميل خلال شهر مايو 2022، مقابل 28,482 مليون برميل يوميا أي بارتفاع بلغ 234.000 برميل يوميا، بحسب مصادر ثانوية.

ويخصوص الطلب العالمي على البترول، فتتوقع المنظمة مواصلة نمو الطلب العالمي خلال سنة 2023، حيث تتوقع «نمو الطلب العالمي على الخام بنحو 2,7 مليون برميل يوميا العام المقبل».

ارتفعت أسعار بترول صحاري بلاند، الخام المرجعي الجزائري، بـ13,03 دولارا خلال شهر جوان الماضي مقارنة بشهر ماي، مدعمة أساسا بارتفاع الطلب على الخام، بحسب ما أفادت به منظمة البلدان المصدرة للبترول (أوبك). بحسب التقرير الشهري للمنظمة، الصادر أمس الثلاثاء، فإن «المعدل الشهري لسعر الخام الجزائري ارتفع من 115,28 دولار للبرميل في ماي الماضي إلى 128,31 دولار في شهر جوان، مسجلا بذلك زيادة بـ11%».

وعلى أساس هذه الزيادة، احتل بترول صحاري بلاند المركز الأول ضمن أعلى الخامات خلال شهر مايو والمركز 13 ضمن خامات الأوبك، بحسب التقرير.


ويحدد سعر الخام الجزائري على أساس أسعار البرنت الخام المرجعي لبحر الشمال المسقر بسوق لندن، مع عنحة إضافية نظير خصائصه الفيزيائية والكيميائية التي تحببها مصانع التكرير.




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



[MFINANCES-CHANNEL](https://www.youtube.com/channel/UC...) وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger